

DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence

Communauté d'Agglomération
PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION

Année 2025
Séance du 19 février 2025

N° 18

**Objet : Projet de restructuration
du Musée Promenade de Digne-
les-Bains – Modification du plan
de financement de l'opération**

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-neuf du mois de février à dix-sept heures trente, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le douze du mois de février 2025, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

Est nommé secrétaire de séance : René VILLARD

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie, BENOIT Gérard, BERTRAND Philippe, BLANC Michel, BONNAFOUX Jeanine, BONDIL Marc, BOGHOSIAN Alex, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine (jusqu'au rapport n° 7, puis à partir du rapport n°17), CHALVET Gilles (à partir du rapport n°3), COCHET Brigitte, COMTE Jean-Paul (à partir du rapport n°2), COSSERAT Sandrine, DECROIX Hugo, DEORSOLA Jean-Paul, DE SOUZA Benoit, DOMINICI Pascale, ESTIENNE Claude, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia (exceptée la délibération n°4), GRAVIERE Remy, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, MOULARD Damien, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude, PARIS Mireille, PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, REINAUDO Gilbert, SANCHEZ Pierre Bernard, SEJOURNE Daniel, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, THIEBLEMONT Martine, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

AILLAUD Jean-Pierre a donné pouvoir à MENS Jacques

Etaient représentés :

ARBOUX-TROMEL Corinne a donné pouvoir à MOULARD Damien
BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU HAYER Italo
BONZI Maryse a donné pouvoir à TRABUC Nicolas
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir à TOUSSAINT Carole
ESCLAPEZ Nathalie a donné pouvoir à CAZERES Benoit
HONNORAT Michèle a donné pouvoir à PAIRE Marie Claude
JOUVES Marc a donné pouvoir à AUZET Guy
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
MULLER Emmanuel a donné pouvoir à COSSERAT Sandrine,
SAGNIEZ Simone a donné pouvoir à BOYER Christian
SERY Marie-José a donné pouvoir à THIEBLEMONT Martine

Etaient excusés :

BALIQUE François, BASSET Françoise, EYMARD Max, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, ISOARD Christian, LAQUET Laura, PIERI Bernard, REBOUL Childéric, RICHAUD Véronique, RISSO Gilbert, SAVORNIN Béatrice, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 26/02/2025

Application agréée E-legale.com

99_DE-004-200067437-20250219-18_19022025

Monsieur TEYSSIER Bernard, rapporteur, expose ce qui suit :

VU la délibération du Conseil communautaire de PAA n. 35 du 19 octobre 2023 approuvant le programme du projet de restructuration du musée promenade et le lancement d'un concours de maîtrise d'œuvre ;

VU les délibérations du Conseil communautaire de PAA n. 29 et 30 du 10 avril 2024, autorisant PAA à solliciter des financements auprès de l'Europe au titre du Fonds FEDER, du Conseil Régional et du Conseil Départemental pour les coûts de maîtrise d'œuvre et d'une première partie de travaux prévus par le projet ;

Provence Alpes Agglomération exerce la compétence « Gestion des équipements du géotourisme en lien avec la promotion touristique ».

Elle assure à ce titre la gestion du Géoparc de Haute Provence, premier Géoparc au monde labellisé par l'UNESCO, et du Musée Promenade de Digne-les Bains, qui en constitue le centre d'interprétation et le principal lieu de visite.

Figurant parmi les cinq sites et musées les plus fréquentés au niveau départemental, avec 19 500 personnes accueillies chaque année, le musée a célébré en 2024 son 40ème anniversaire. Quatre décennies marquées par de nombreuses expositions, animations et évènements, mais qui révèlent aussi le temps qui passe et la nécessité de donner aujourd'hui un second souffle à l'équipement.

Provence Alpes Agglomération a ainsi décidé d'engager un ambitieux projet de restructuration qui doit permettre dans les prochaines années de renforcer l'attractivité de cet équipement structurant pour le territoire. Il s'agit d'un projet prioritaire du plan pluriannuel de la collectivité, inscrit dans sa stratégie touristique, son plan d'action Espace Valléen, le programme Action Cœur de Ville, mais aussi fléché dans plusieurs dispositifs et contrats tels que le Contrat Départemental de Solidarité Territoriale, le Contrat Régional Nos Territoires d'Abord ou le Contrat pour la Réussite de la Transition Ecologique.

Le projet doit permettre de répondre à plusieurs objectifs :

- renforcer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement du site,
- définir un positionnement qui soit plus lisible et cohérent avec les différentes vocations du site, en affirmant notamment son rôle de vitrine du territoire et du réseau mondial des Géoparcs de l'UNESCO,
- améliorer l'accueil, la sécurité et l'accessibilité des visiteurs,
- optimiser la gestion, l'entretien et la performance énergétique des équipements,
- renouveler l'offre de découverte, améliorer les parcours de visite et l'expérience client en modernisant la muséographie et les dispositifs vieillissants, redynamiser l'offre de services, d'activités et d'animations,
- redynamiser l'offre de services, d'activités et d'animations,
- développer la fréquentation et renouveler les publics, habitants et touristes, dans une approche grand public, adaptée aux familles et aux enfants
- améliorer les connexions avec le cœur de ville et les sites majeurs du territoire.

Une étude de faisabilité et de programmation architecturale et muséographique a été engagée à l'automne 2021 avec l'appui d'un bureau d'études spécialisé. Rendue en septembre 2023, cette étude a défini un projet architectural et muséographique global.

comprenant la réhabilitation des bâtiments existants, la création d'un bâtiment d'accueil neuf en bas du site et le réaménagement du parc.

Le positionnement retenu pour le futur équipement est axé autour du concept de centre d'interprétation, consistant à faire du Musée Promenade un lieu d'accueil, d'information, d'interprétation et d'animation, ayant une fonction de porte d'entrée et de vitrine du territoire du Géoparc, et permettant de valoriser l'ensemble de ses patrimoines.

Finalisé en septembre 2023, le programme technique détaillé a permis de lancer un concours d'architecture pour la sélection de la Maîtrise d'œuvre. Le concours a été remporté en juillet 2024 par le groupement APACHE (qui regroupe 13 membres).

Sur la base de l'étude de niveau esquisse + remise en phase concours, une phase de négociation du marché de maîtrise d'œuvre a démarré en septembre 2024. Le phasage de l'opération ainsi que des coûts estimés ont été affinés dans le cadre de cette négociation.

Le planning prévisionnel de l'opération prévoit que les travaux soient réalisés dans leur totalité de novembre 2026 à juin 2028 avec une fermeture de l'équipement pendant leur durée.

Le montant du coût global de l'opération a été ré-évalué à 6 013 991,53 € HT, et s'établit ainsi :

Postes de dépense	Coûts opération
TRAVAUX BATIMENTS	
Maison des remparts	1 565 418,00 €
Bâtiment d'accueil	1 719 649,50 €
VRD	89 250,00 €
MUSEO/SCENOGRAPHIE	616 270,00 €
AMENAGEMENT DU PARC	566 685,00 €
TOTAL HT TRAVAUX	4 557 272,50 €
Aléas chantier	225 000,00 €
Frais divers (Contrôle technique, CSPS...)	195 000,00 €
Etudes et MOE	1 036 719,03 €
TOTAL OPERATION € HT	6 013 991,53 €

Un découpage fonctionnel a été conservé afin de faciliter l'intervention des financeurs, certaines subventions étant déjà acquises sur la maîtrise d'œuvre ainsi que sur les

travaux du parc. Le FEDER Massif alpin est sollicité à hauteur de 40% sur une assiette de 475 000€ de travaux réalisés sur le parc :

	MOE globale		Travaux parc		Construction bâtiment neuf bas + VRD		Réhabilitation bâtiment haut		Muséographie		Total opération	
	2025-2028		2026-2028									
Département (CDST)	163 200,00 €	16%	95 000,00 €	15%	341 937,51 €	20%	395 121,67 €	20%	134 613,14 €	20%	1 129 872,32 €	19%
Région (NTDA)	207 343,00 €	20%	95 000,00 €	15%	341 937,51 €	20%	395 121,67 €	20%	134 613,14 €	20%	1 174 015,32 €	20%
Etat	207 343,00 €	20%			341 937,51 €	20%	395 121,67 €	20%	134 613,14 €	20%	1 079 015,32 €	18%
Europe (FEDER)			190 000 €	31%							190 000,00 €	3%
Autofinancement PAA HT	458 833,03 €	44%	238 910,91 €	39%	683 875,00	40%	790 243,37 €	40%	269 226,26 €	40%	2 441 088,57 €	41%
TOTAL HT (y compris frais divers et clés de chantier)	1 036 719,03 €		618 910,91 €		1 709 687,53 €		1 975 608,38 €		673 065,68 €		6 013 991,53 €	

Subventions déjà acquises

Il vous est proposé :

- D'approuver le nouveau plan de financement prévisionnel de l'opération ;
- D'autoriser la Présidente à solliciter les subventions correspondantes auprès de l'Europe (FEDER), de l'Etat, de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et du Département des Alpes-de-Haute-Provence, et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,

Patricia GRANET-BRUNELLO

Le secrétaire de séance,

René VILLARD

PUBLIE LE :

26 FEV. 2025